



# SMGEAG

Syndicat Mixte de Gestion  
de l'Eau et de l'Assainissement  
de Guadeloupe

## Le Président

A

**M. Le Président de la Communauté  
d'Agglomération Cap Excellence**

18 Boulevard Légitimus  
97110 POINTE A PITRE

Affaire suivie par : Thierry TURLET

Email : [thierry.turlet@smgeag.fr](mailto:thierry.turlet@smgeag.fr)

Nos Réf : FL/TT/DL/ 2025-132

**Objet** : vos correspondances du 21/07/25 et du 02/08/25

**PJ** : - Courrier du ministre des Outre-Mer  
- Programme Pluriannuel d'investissement du SMGEAG 2024 / 2025

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre correspondance du 21 juillet 2025 relative à vos demandes de précisions ayant trait à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) du SMGEAG ainsi que celle du 02 août 2025 portant sur les coupures d'eau dont le territoire de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence fait actuellement l'objet.

### **Situation initiale à la création du SMGEAG**

Je souhaite dans un premier temps rappeler que le SMGEAG a hérité d'une situation dégradée, en quasi-ruine dans bon nombre de cas, s'agissant des ouvrages d'eau potable et d'assainissement pour l'ensemble du territoire et singulièrement pour celui de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence, lors de sa création en septembre 2021.

Les systèmes de production et de distribution en eau potable ne permettent pas d'alimenter l'intégralité de la population en continue.

Des tours d'eau ont été mis en œuvre bien avant la création du SMGEAG et ce depuis 2017, dispositif qui traduit le déséquilibre chronique entre les besoins et les ressources en eau disponibles.

La construction de l'usine de Perrin en 2019, qui a coûté plus de 5 millions d'euros, a permis de renforcer la production d'eau potable pour la partie nord des Aymes mais s'avère aujourd'hui sous dimensionnée, par rapport aux besoins croissants liés à la diminution continue de la ressource en eau. Autrement dit 5 ans après sa construction, il s'avère que stratégiquement le choix de votre communauté d'agglomération Cap Excellence est clairement inadapté, alors même que le nouveau Centre hospitalier universitaire (CHU) n'est pas encore fonctionnel.

Ce manque d'anticipation impacte la situation actuelle.

La situation de l'assainissement est également catastrophique sur cette partie de notre territoire marquée par une densité urbaine importante.

De nombreux réseaux de collecte des eaux usées et postes de refoulement ne sont pas étanches, sont cassés et drainent sur Pointe à Pitre et les parties basses des Aymes des eaux de nappes et d'eaux pluviales qui génèrent de nombreux dysfonctionnements et nuisances.





# SMGEAG

Syndicat Mixte de Gestion  
de l'Eau et de l'Assainissement  
de Guadeloupe

Ces ouvrages présentent de graves déficits d'entretien et d'investissements accumulés depuis des années, situation dont a hérité le SMGEAG.

La station d'épuration de Pointe à Donne, réalisée en 1979 est vétuste, fait l'objet d'un rapport de manquement administratif par la police de l'eau et n'a pas fait l'objet des investissements qui auraient dû être réalisés par le passé.

Il était de la responsabilité de Cap Excellence dont vous êtes le Président, d'anticiper sur la construction d'une nouvelle station d'épuration dont le montant est évalué aujourd'hui à 45 millions d'euros, pour garantir le traitement des eaux usées de l'agglomération Pointoise, protéger la santé de nos compatriotes et sauvegarder notre patrimoine naturel.

Il est important de ne pas oublier la situation initiale dont a hérité le SMGEAG à sa création.

Pour autant, depuis septembre 2021, le SMGEAG a engagé de nombreuses actions pour palier à ce constat et redresser progressivement la situation.

Des études stratégiques ont été menées avec la réalisation des schémas directeurs d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, qui seront présentés au prochain comité syndical. Ces études apportent la vision globale nécessaire pour définir des réponses adaptées aux problématiques que connaît notre territoire et qui jusque-là n'avaient pas pu être engagée du fait du cloisonnement du fonctionnement des précédents opérateurs de l'eau en Guadeloupe.

Le SMGEAG a également poursuivi les opérations d'investissement initiées par Cap Excellence et Eau d'Excellence et qui n'avaient pas été achevées par vous à sa création, notamment :

Travaux d'assainissement menés par le SMGEAG initiés par Eau d'Excellence, pour un montant total de 13 M€ :

- Autosurveillance STEP de Pointe à Donne et des principaux postes de refoulement (PR la Jaille, Trioncelle, La Digue, P7 Jarry, Bergevin, Raizet Est, RN 11, Boisripeaux, Pointe d'Or).
- Réhabilitation de la station d'épuration de Calvaire.
- Suppression des mini step de Wonche.
- Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de la Marina de Pointe-à-Pitre (travaux en cours)
- Travaux de réhabilitation de la STEU de Jarry Pointe à Donne (Pont Racleur, bande de roulement du bassin de clarification, de pré-traitements, déshydratation des boues)
- Travaux de renouvellement réseau EU de la rue des fougères à Baie-Mahault - Belcourt
- Travaux de reconfiguration des réseaux EU de Pointe d'Or Ouest
- Travaux de suppression de la STEP de Biglette et raccordement sur réseau de refoulement vers Trioncelle
- Travaux de réhabilitation du poste de refoulement de La Digue (Morne Bernard)
- Suppression de la mini-STEP de Caduc (Les Abymes) et raccordement sur le réseau collectif d'eaux usées situé à Pointe d'Or
- Réhabilitation de la mini-station d'épuration Agathon
- Travaux de restructuration et renouvellement du réseau d'eaux usées entre Recasement Petit-Pérou et la RN5 aux Abymes
- Remplacement des réseaux EU gravitaire de Darse/Raspail/Dubouchage par un réseau de refoulement





# SMGEAG

Syndicat Mixte de Gestion  
de l'Eau et de l'Assainissement  
de Guadeloupe

## Travaux d'eau potable menés par le SMGEAG et initiés par Eau d'Excellence, pour un montant total de 1,7 M€

- Travaux de sécurisation de l'usine de Miquel (interconnexion sur le réseau Bras David, éclairage extérieur, mise aux normes des escaliers et des barrières de sécurités, reprise du carrelage, étanchéité de la toiture)
- Travaux de déconnexion de l'alimentation en eau sur le Feeder BEC des lavages des filtres de Miquel et réalisation d'une alimentation à partir des réservoirs de Miquel
- Réhabilitation des réservoirs de l'Usine de Miquel

Au total, cela représente près de 15 M€ d'opérations d'investissement concrétisées par le SMGEAG.

## **PPI du SMGEAG**

La Programmation Pluriannuelle d'Investissement accélérée du SMGEAG a été engagée par la signature le 06 août 2024 de la convention partenariale de financements entre l'Etat, la Région, le Département, l'Office de l'Eau et le SMGEAG.

Celle-ci vise à mettre en œuvre un vaste programme de travaux pour un montant total de 213 M€ réparti en 5 axes suivants :

1. Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable à hauteur de 112 M€, représentant environ 172 km de canalisations fuyardes à remplacer
2. Les travaux de réhabilitation des usines de production d'eau potable à hauteur de 11 M€, visant à sécuriser la qualité de l'eau traitée
3. La performance de l'exploitation à hauteur de 50 M€ pour répondre aux besoins de mise en place d'outils et de méthodes structurantes (schéma directeur d'eau potable et d'assainissement, télégestion, lutte contre la déperdition d'eau, ...)
4. La diversification de la ressource en eau potable par les forages en eau souterraine à hauteur de 6 M€
5. Les travaux d'assainissement à hauteur de 34 M€ pour la réhabilitation des stations d'épuration non conformes et les réseaux

La PPI accélérée vise pour objectifs la sortie progressive des tours d'eau, singulièrement pour les zones de distribution impactées depuis plusieurs années.

C'est notamment le cas des quartiers des communes des Abymes et de Pointe à Pitre alimentées par le Feeder de Belle Eau Cadeau, principale infrastructure d'adduction d'eau potable de notre territoire.

Il est pour cela nécessaire d'adopter une démarche globale comme le préconise le schéma directeur d'eau potable, à l'échelle de la zone d'adduction partant des Saintes jusqu'à la commune du Gosier et passant par les communes de Capesterre Belle Eau, Goyave et les Abymes pour apporter des réponses adaptées.

Ainsi, sur l'ensemble des zones de distribution du Feeder de Belle Eau Cadeau, le montant total des travaux s'élève à 53,8 M€, ce qui représente un effort d'investissements sans précédent.

Le tableau ci-joint précise la localisation des travaux, le coût prévisionnel ainsi que le maître d'ouvrage porteur des opérations.

Plus de 8,5 M€ d'opérations sont achevés ou en phase travaux à ce jour.

Pour la commune des Abymes, les chantiers suivants sont en cours ou déjà achevés pour un montant total de 5,5 M€ :





- Reconfiguration des réseaux d'eau potable de l'impasse Bibi (1170 k€ - achevé - entreprise HYDRA TP)
- Travaux de renouvellement des réseaux route de Chauvel/ Baimbridge (553 k€ - travaux en cours confiés à l'entreprise GETELEC)
- Travaux de renouvellement des réseaux de la ZD Grands Fonds secteur 1 (1950 k€ - travaux en cours confiés à l'entreprise AQUA TP)
- Travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées de la rue Joseph Théodore Faustin (215 k€ - travaux en cours confiés à l'entreprise TRAV'EAUX)
- Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable du bourg (1690 k€ - travaux en cours confiés à l'entreprise GETELEC)

Plusieurs opérations importantes doivent démarrer d'ici la fin de l'année 2025, à Capesterre Belle Eau pour un montant de près de 7 M€ et dans les Grands Fonds aux Abymes par le biais du Département et de la Région.

Nos équipes vous tiendront régulièrement informés quant à l'avancement de ces chantiers pour vous associer dans leur mise en œuvre.

## Situation de la Gestion Urbaine des Eaux Pluviales

S'agissant de la compétence Gestion des Eaux Urbaines Pluviales (GEPU) confiée au SMGEAG par la Loi du 29 avril 2021, de nombreuses actions ont été menées.

Le schéma directeur d'eaux pluviales est en cours d'achèvement. Il constitue pour la première fois en Guadeloupe un document unique de diagnostic et définissant la stratégie de gestion des eaux pluviales, en lien avec le PAPI mis en place par Cap Excellence.

Il s'agit d'une avancée significative pour cet enjeu majeur pour prévenir les inondations et protéger notre population.

Le Département GEPU du SMGEAG s'est progressivement structuré depuis 2021.

Les chiffres clefs pour les années 2023 et 2024 pour le périmètre de Cap Excellence sont les suivants :

- 174 signalements traités
- 121 travaux correctifs réalisés avec un taux de réalisation de 90%. Les travaux correctifs ont consisté à des curages aériens, des travaux d'hydrocurages et de réparations d'ouvrages pluviaux.
- 6179 mètres linéaires de curages et hydrocurages ont été effectués pour l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence, pour un montant total de 520 000 €
- 21 avis GEPU sur dossier d'urbanisme ont été remis par les équipes du SMGEAG

L'ensemble des interventions menées au titre de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines est répertoriée dans le système d'information géographique mis en place par le SMGEAG pour assurer leur pilotage et leur traçabilité.

## Situation de l'exploitation – coupures d'eau

Le SMGEAG a procédé du 09 au 26 juillet 2025 au remplacement des filtres à charbons actif de l'usine d'eau potable de Belle Eau Cadeau afin de garantir la potabilité de l'eau au regard du paramètre Chlordécone.

Cette intervention a eu pour conséquence une diminution des débits de production d'eau potable d'environ 15%, ce qui a accentué les manques d'eau pour les communes desservies par cette unité de traitement, à savoir les Communes des Abymes, Pointe à Pitre, Gosier, Goyave, Capesterre Belle Eau, Terre de Haut et Terre de Bas.



La situation de l'exploitation des réseaux d'eau potable du territoire de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence doit par ailleurs faire face à des problématiques de ressources.

D'une part, nous connaissons depuis plusieurs mois une diminution de la ressource en eau du massif de la Soufrière de l'usine de Belle Eau Cadeau qui occasionne une réduction de la production d'eau potable de cette usine d'environ 250 m<sup>3</sup>/h (-25%).

Cette situation exogène au SMGEAG et qui traduit les effets du réchauffement climatique sur notre territoire vient aggraver la situation de la distribution d'eau potable pour des secteurs déjà en tours d'eau.

D'autre part, les difficultés de ressources financières que connaît le SMGEAG, relayées par les conclusions du rapport de la Chambre Régionale des Comptes en juin 2025, pèsent énormément sur les capacités d'actions du syndicat.

Cette situation impacte les activités de maintenance préventives et curatives sur les installations, causant des incidents techniques et des perturbations du service public et limitent la capacité du syndicat à déployer des mesures palliatives, notamment la distribution de palettes d'eau.

Nous souhaitons néanmoins vous rappeler Monsieur Le Président que depuis la création du SMGEAG se sont au total près de 398 palettes d'eau qui ont été remises aux communes membres de Cap Excellence pour pallier les manques d'eau. Ce qui représente plus de 33 400 packs, soit plus de 200 000 bouteilles d'eau.

Enfin, à l'approche de la rentrée scolaire, je vous invite à faire vérifier les citernes d'eau dans les écoles de votre commune et éventuellement à y installer des nouvelles, compte tenu de la baisse actuelle de la ressource en eau.

Aussi, j'en appelle à la solidarité des Communautés d'Agglomérations et des Collectivités Territoriales, membres du comité syndical du SMGEAG comme je l'ai fait lors de la conférence de presse du 22 mai 2025, pour qu'ensemble nous puissions répondre aux attentes de notre population.

Dois-je aussi rappeler qu'à ma prise de fonction à la présidence du SMGEAG en novembre 2024, ma première démarche a été de rencontrer les plus autres instances de l'Etat pour rétablir la confiance et obtenir du Gouvernement par l'entremise du ministre des Outre-mer 8 millions d'euros d'aides financières (dans le cadre du COROM) pour permettre au Syndicat de survivre jusqu'à la fin de l'année 2024.

Et que dès le mois de décembre de cette même année, j'ai sollicité Monsieur Chalus le président de la Région Guadeloupe (à hauteur de 10 millions d'euros), Monsieur Losbar le président du Département (à hauteur de 10 millions d'euros) et Monsieur le ministre des Outre-mer pour l'Etat (à hauteur de 20 millions d'euros) pour permettre au SMGEAG de passer le cap de l'année 2025 et faciliter ainsi la mise en œuvre du Plan d'économies et de recettes (PER) indispensable au redressement de la structure, dont Cap Excellence est membre, et à la fin des tours d'eau. Malheureusement le Comité syndical n'a pas été suivi par ces interlocuteurs locaux. L'Etat s'est engagé à hauteur de dix-huit millions d'euros, la Région pour cinquante mille euros et le Département pour cent vingt mille euros (exception faite pour un financement partiel du plan de départs volontaires en 2026).

C'est dans ce même élan que je me suis rendu à Nice au début du mois de juin dernier pour échanger avec Monsieur Valls, Ministre d'Etat ministre des Outre-mer, sur la situation financière catastrophique du Syndicat unique de l'eau et du faible engagement des collectivités publiques locales membres du SMGEAG. Je n'ai pas hésité à lui exposer le cas préoccupant du territoire de la ville des Abymes en proie à des coupures régulières d'eau (tout comme le Gosier et d'autres communes de la riviera) et d'un système d'assainissement collectif compromettant. Le ministre a tenu dans le courrier qu'il m'a adressé le 16 juin 2025 à y mentionner un focus pour votre ville par un engagement financier pour la lutte contre les déperditions d'eau du réseau EP de la route de Chazeau Grands fonds.



Je tiens à vous rassurer quant à la transparence dont je fais preuve au niveau de la gouvernance du SMGEAG depuis ma prise de fonction à la présidence de notre syndicat, persuadé que ce même effort de communication était fait par les élus de Cap Excellence qui sont membres du Comité syndical et plus singulièrement membres du Conseil municipal des Abymes, Messieurs Michely et Rauzduel, qui disposent de toutes les informations, qui sont régulièrement présentées lors des réunions de notre Comité au siège de Labrousse Gosier.

Qu'à cela ne tienne Cher Président Jalton. Nous pouvons, par conséquent, nous réunir rapidement avec nos équipes, pour définir le plan d'actions et le soutien financier à mettre en place ensemble, dans l'intérêt de la population de la communauté d'agglomération Cap Excellence et répondre aux enjeux de la crise de l'eau sur nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Au Gosier, le 26/08/2025

Le Président du SMGEAG

Ferdy LOUISY

